



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION



PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET 2025

Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire
Abidjan, le 20 novembre 2024



- Monsieur le Président de la Commission des Affaires Économiques et Financières;
- Monsieur le Ministre des Finances et du Budget;
- Monsieur le Ministre des Transports ;
- Honorables Députés Membres de la Commission ;
- Mesdames et Messieurs

Dans le cadre de la mise en œuvre des missions de notre département ministériel, il nous est demandé, conformément à la Loi, de présenter le présent Projet de Budget à l'effet d'avoir votre approbation pour la mise à disposition des ressources.

Notre présentation s'articulera autour de trois (03) points et bien entendu une introduction et une conclusion

INTRODUCTION

**I-POLITIQUE DU MINISTERE DE LA TRANSITION
NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION**

II-BILAN DES REALISATIONS 2023

III-PROJET DE BUDGET 2025

CONCLUSION.

INTRODUCTION

Conformément au décret N°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du gouvernement, le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation est chargé de la mise œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Transition Numérique et de la Digitalisation.

POLITIQUE DU MINISTERE

La politique du Ministère vise à améliorer la qualité de la gouvernance du secteur en général et à assurer particulièrement la transformation digitale de l'économie nationale par l'intégration des technologies numériques dans toutes les activités en Côte d'Ivoire.

Objectifs globaux

Pour mettre en œuvre sa politique générale, le Ministère s'est fixé trois (03) objectifs globaux, à savoir :

Objectif global 1 : Renforcer la gouvernance du secteur ;

Objectif global 2 : Accélérer la transformation digitale de l'économie nationale;

Objectif global 3: Assurer le financement des programmes du Service Universel des Communications Electroniques

II BILAN DES REALISATIONS 2023

Ces trois (03) objectifs globaux ont été mis en œuvre à travers les trois axes d'intervention ci-dessous:

- L'amélioration de la Gouvernance ;
- La Transformation Numérique de l'Economie;
- La Modernisation de la Poste.

II BILAN DES REALISATIONS 2023

II.1- Rappel de l'exécution des crédits 2023 par natures de dépenses

Pour l'exercice 2023, le Ministère a bénéficié d'un budget de 38 380 184 733 FCFA réparti comme suit :

PROGRAMME	BUDGET 2023	TAUX
Administration Générale	310 000 000	0,81%
Economie Numérique et Poste	13 938 694 551	36,32%
Comptes Spéciaux du Trésor	24 131 490 182	62, 87%.
TOTAL	38 380 184 733	

Cette situation d'exécution est répartie par nature de dépenses dans le tableau ci-dessous :

II BILAN DES REALISATIONS 2023

Nature de dépenses	Budget Actuel (en FCFA)	Montants exécutés	Taux de réalisation (%)
Dépenses de personnel	1 462 095 041	1 462 095 041	100,00%
Dépenses en biens et services	401 975 733	383 891 560	95,50%
Transferts	28 413 020 511	28 413 020 511	100,00%
Investissement	8 103 093 448	8 103 085 449	99,99%
TOTAL	38 380 184 733	38 362 092 561	99,95%

II .2- Principales réalisations constatées et principaux indicateurs et cibles enregistrées

Pour les réalisations en 2023, les objectifs spécifiques et indicateurs majeurs suivants ont été retenus.

- **Objectif spécifique 1 : Développer des compétences dans le secteur de l'Economie Numérique**

Indicateur : Nombre de diplômés (Licences et Master)

Pour l'année 2023, sur 238 diplômés attendus, l'ESATIC a réalisé un taux de réussite de 100%, dont 146 en Licence et 92 en Master.

On note une nette amélioration du nombre de diplômés comparativement à 2022 et 2021

Pour 2022 : 209 étudiants diplômés dont 151 en Licence et 58 en Master

Pour 2021 : 185 étudiants diplômés dont 132 en Licence et 53 en Master

II BILAN DES REALISATIONS 2023

- **Objectif Spécifique 2 : Développer une société numérique**

Trois indicateurs principaux permettent d'atteindre cet objectif, à savoir :

- **Indicateur 1 : Linéaire de réseau de fibre optique public opérationnel**

Des études ont été réalisées sur le RNHD afin de porter le linéaire de 5 207 kms à 15 000 kms de sorte à réduire le coût des communications.

D'autres études sont en cours dans le cadre de la couverture des zones blanches en Côte d'Ivoire.

- **Indicateur 2: Taux de pénétration du haut débit fixe**

Sur une prévision de 3% d'abonnés au haut débit fixe en 2023, on a enregistré un taux de réalisation de 5% soit 2% de consommateurs en plus ayant souscrit au service du haut débit fixe comparativement à 2021 où le taux de réalisation était de 1%.

II BILAN DES REALISATIONS 2023

- **Objectif Spécifique 2 : Développer une société numérique**

Trois indicateurs principaux permettent d'atteindre cet objectif, à savoir :

- **Indicateur 3: Taux de la population couverte par le mobile 4G**

Au cours de l'exercice 2023, sur une prévision de 63% de population à couvrir par le mobile 4G, il a été réalisé 91%, soit un écart positif de 28% comparativement à 2021 où le taux de réalisation était de 60%.

- **Indicateur 4: Taux d'exécution des travaux du projet d'aménagement de la zone franche de Grand-Bassam**

En 2023, le taux de réalisation a été de 100% sur une prévision initiale de 100%. De 95% en 2021, on a atteint un taux de réalisation de 100% en 2023.

II BILAN DES REALISATIONS 2023

- **Objectif Spécifique 2 : Développer une société numérique**

Trois indicateurs principaux permettent d'atteindre cet objectif, à savoir :

- **Indicateur 5: Nombre de diplômés aux métiers postaux numériques**

En 2023, on a enregistré 22 diplômés aux métiers postaux numériques sur une prévision de 22 diplômés, soit un taux de 100%.

On note 35 diplômés en 2021 et 23 en 2022. Ces chiffres sont fonction des besoins exprimés par les pays membres.

- **Indicateur 6: Taux de mise en œuvre du Service Postal Universel**

Pour l'exercice 2023, 82% des entreprises ont adhéré au Service Postal Universel sur une prévision de 30%, soit un écart positif de 52%.

Cette performance significative est due à l'organisation du 27ème congrès de l'Union Postale Universelle (UPU) tenue en CI en 2021 et à la mise en œuvre des recommandations du Gouvernement.

III PROJET DE BUDGET 2025

III. 1/ Nomenclature des programmes

Quatre Programmes ont été identifiés pour la mise en œuvre de nos missions. Ces Programmes sont déclinés en huit (08) actions prioritaires. Il s'agit de :

- Programme 1** : Administration Générale **avec 4 actions;**
- Programme 2** : Transition Numérique et poste **avec 2 actions;**
- Programme 3** : Taxe pour le Développement des Nouvelles Technologies en zones rurales (ANSUT) **avec 1 action;**
- Programme 4** : Soutenir l'Activité de Régulation du Secteur des Communications Electroniques **avec 1 action.**

III PROJET DE BUDGET 2025

III. 2/ Actions prioritaires à mener

Programme 1 : Administration Générale

Action 1 : Coordination et animation ;

Action 2 : Gestion des ressources humaines financières et matérielles ;

Action 3 : Information et communication ;

Action 4 : Etudes, Planification, Suivi, Evaluation des activités du Ministère.

Programme 2 : Economie Numérique et Poste

Action 1: Développement du secteur de la Transition Numérique ;

Action 2: Modernisation et développement du secteur Postal.

Programme 3 : Taxes pour les développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT)

Action : Mettre en œuvre des programmes de service universel des communications électroniques

Programme 4 : Soutenir l'activité de régulation du secteur des communications électroniques

Action : Appui aux activités de régulation du secteur des communications électroniques

III PROJET DE BUDGET 2025

III. 3 Répartition des crédits par programme et par nature de dépense

Le projet de budget 2025 se chiffre à **60 780 440 826 F CFA**, dont :

- **Programme 1:** Administration Générale: **1 856 760 967 FCFA (3,05%)**
- **Programme 2:** Economie Numérique et Poste: **19 856 760 967 (31,32%)**
- **Programme 3:** Taxe pour le développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT) **35 300 000 000 FCFA (58,08%)**
- **Programme 4:** Soutenir l'activité du secteur des communications électroniques **4 590 000 000 FCFA (7,55%)**

Ces crédits budgétaires sont répartis par nature de dépenses à l'intérieur des quatre (04) programmes conformément aux tableaux ci-après :

III- PROJET DE BUDGET 2025

Tableau 6: synthèse des Taux de répartition des crédits par Nature de Dépenses et par Programme en 2025

PGM Nature de Dépenses	Programme 1	Programme 2	Programme 3	Programme 4	Total budget 2025	Taux Nature de dépenses
1-Personnel	608 652 440	5 076 872 825	0	0	5 685 525 265	9,35%
2-Biens et Services	1 248 108 527	330 000 000	0	0	1 578 108 527	2,60%
3-Transferts	0	5 491 769 534	35 300 000 000	4 590 000 000	45 381 769 534	74,67%
4-Investissements	0	8 135 037 500	0	0	8 135 037 500	13,38%
Total budget	1 856 760 967	19 033 679 859	35 300 000 000	4 590 000 000	60 780 440 826	100%
TAUX PGM	3,05%	31,32%	58,08%	7,55%	100%	

III PROJET DE BUDGET 2025

QUELQUES ACTIVITES A REALISER EN 2025

Ce budget permettra de mettre en œuvre les activités majeures suivantes :

Au titre du « **développement du secteur Economique Numérique** »

- **Mettre en œuvre le Projet d'Appui au Développement du Numérique pour un montant de 1 500 000 000 FCFA**
 - Développer des compétences numériques notamment à l'endroit des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables
 - Accompagner et apporter un appui à l'innovation (IA...) et à l'entrepreneuriat technologique
 - Sensibiliser et promouvoir les lois sur le Numérique, notamment:
 - La loi 2023-901 du 23 novembre 2023 portant promotion des startups numériques
 - La loi 2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques

III PROJET DE BUDGET 2025

QUELQUES ACTIVITES A REALISER EN 2025

- Poursuivre la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE) pour un montant de **3 834 632 323 FCFA/ 49 196 775 000 FCFA**
- Promouvoir les investissements au sein de la zone franche à l'effet d'attirer 100 entreprises TIC et biotechnologiques; pour un montant de **500 000 000 FCFA**
- Aménager la zone franche de Grand Bassam (ZBTIC); Cette activité permettra l'installation d'entreprises dans la zone franche de Grand Bassam pour un montant de **1 000 405 177 FCFA**
- Former 265 spécialistes dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC) pour un montant de **968 300 658 FCFA**
- Former 22 spécialistes dans le domaine de la Poste. Il s'agit de la prise en charge de la formation des spécialistes dans le domaine de la Poste pour un montant de **348 000 000FCFA**

III PROJET DE BUDGET 2025

QUELQUES ACTIVITES A REALISER EN 2025

- Aménager et réhabiliter l'ESATIC pour un montant de **200 000 000 FCFA**
- Mise en place de la plateforme d'interopérabilité pour un montant de **500 000 000 FCFA**
- Renforcer les capacités des agents de l'Etat à l'utilisation des outils informatiques pour un montant de **700 000 000 FCFA**
- Mise en place d'un réseau de communication IP de l'Administration Publique pour un montant de **500 000 000 FCFA**
- Organiser le forum IVOIRETECH pour un montant de **200 000 000FCFA**
- Mise en œuvre du programme d'extension et de résilience du réseau Intranet de l'Administration pour un montant de **250 000 000 FCFA**

CONCLUSION

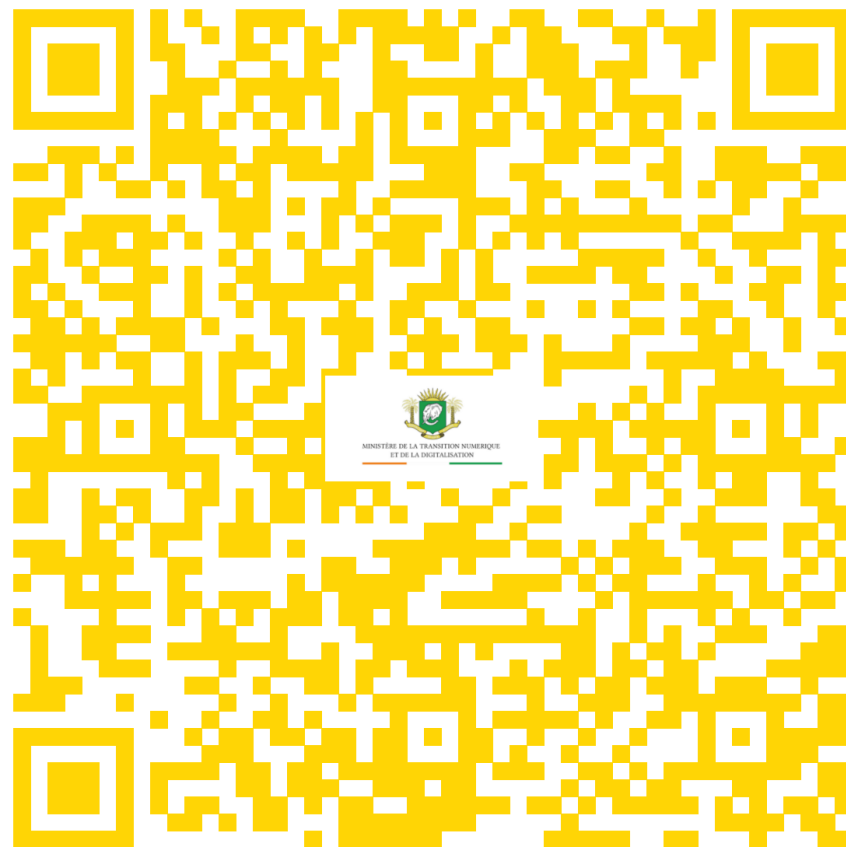
Monsieur le Président, Honorables Députés, Membres de la Commission des Affaires Economiques et Financières,

Pour le Gouvernement, nous devons accélérer la transformation numérique et la digitalisation de notre société. Cette transformation, si elle est réussie, permettra un plus large accès aux services numériques partout et surtout l'accroissement des recettes de l'Etat.

D'où la nécessité, Mesdames et Messieurs les Députés, de nous donner votre approbation à l'effet de nous permettre de continuer cette stratégie qui vise à **démocratiser les services numériques donc à faciliter la vie des populations vivant en Côte d'Ivoire.**



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION



**Veillez scanner ce QR code
pour télécharger le fichier**

Je vous remercie pour votre aimable attention